



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000206770

Discipline : L0100 - Philosophie (L0100)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690038S

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique La Martinière Duchère

Commune : LYON 9E ARRONDISSEMENT

Adresse : 300 avenue ANDREI SAKHAROV 69338 LYON 9E ARRONDISSEMENT

Courriel : ce.0690038S@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Poste d'enseignement de philosophie pour enseignement en BTS Economie Sociale et Familiale, principalement ; possibilité de compléments pour enseignement en DECESF, en IMRT (Imagerie médicale et radiologie thérapeutique) et compléments éventuels dans le secondaire

Missions

Le professeur de philosophie assure les enseignements de psychologie -sociologie auprès des classes de BTS ESF ; il assure toutes les missions des professeurs en charge des BTS, notamment l'aide à la recherche d'entreprise pour les stages ainsi que le suivi des étudiants pendant ces périodes.

Il participe à la politique de valorisation de la formation et de l'établissement, participe au recrutement des étudiants et prend part à la mise en oeuvre de la politique de l'établissement.

Il veille aux échanges d'information avec les équipes pédagogiques, au parcours des élèves et au suivi de leurs besoins.

Il travaille en lien étroit avec le DDFPT, l'équipe de direction ainsi que les équipes pédagogiques et disciplinaires.

Compétences requises

Compétences spécifiques académiques en psychologie et en sociologie.

Bien connaître les spécificités des STS et notamment le référentiel du BTS ESF ainsi que les attendus et modalités de l'examen.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via l-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.